



Salaire d'un responsable d'atelier

Par **ihmet**, le **17/02/2009** à **19:36**

Je travaille actuellement dans une société de préfabrication d'armature métallique qui produit des poutres ou longrines en béton. Depuis 4 mois je travaille en intérim en tant qu'aide chef d'équipe. Depuis 1 mois et demi je suis passé responsable d'atelier et je suis toujours au SMIC.

Ma question est quel est le salaire minimum que je dois toucher normalement, en tant que responsable et puis je me retourner contre la boîte d'intérim qui n'a pas défendu mon dossier et a fermé les yeux sur cette injustice?

Merci

Par **Paula**, le **18/02/2009** à **09:39**

Bonjour,

Demandez à ce que l'on vous procure la Convention Collective de la société de préfabrication d'armatures métalliques. Il doit y avoir une grille de salaire.

Cordialement